



Initiative H24

URGENCES DE PROXIMITÉ: OUI!
BÜRGERNAHE NOTAUFNAHME: JA!

Conférence de presse du jeudi 19 janvier 2023 **Communiqué étendu**

1. Dogme du “trop d’hôpitaux”: suppression de lits aigus à Riaz et Tavers engendre une grave crise hospitalière à l’HFR

Depuis 10 ans, avançant l’efficacité économique, il a été martelé en Suisse qu’il y avait trop d’hôpitaux et qu’il fallait baisser le nombre de lits par habitants. Cette compression maximale sur les lits de soins aigus entraîne une surcharge insoutenable pour le personnel soignant, qui part de plus en plus en maladie ou quitte carrément la profession. La dégradation de leurs conditions de travail explique la pénurie de personnel soignant au niveau Suisse.

Dans le canton de Fribourg, cette suppression de lits de soins aigus a été appliquée avec un entêtement supérieur à la moyenne suisse et poussée à son paroxysme depuis 2020, alors que la crise du Covid faisait rage. Nous citons les décisions suivantes:

- Suppression des lits d’orthopédie et de chirurgie de Riaz (remplacés par des lits de réadaptation pour pallier la fermeture de l’hôpital public de Billens)
- Suppression d’un étage entier à Tavers, qui contenait les lits d’orthopédie et de chirurgie de cet hôpital
- Fermeture des services d’urgences hospitalières de Riaz et Tavers, transformés en une permanence de jour.

Statistiquement, nous remarquons que la situation dans notre canton est désormais plus grave qu’ailleurs en Suisse:

- 20ème en nombre de lits par habitants
- Un taux d’occupation des lits à l’HFR qui atteint parfois les 95%. Pour rappel, on parle de saturation dès un taux de 85%

Conséquences pour les patients:

- Des opérations électives non urgentes sont repoussées comme en crise Covid
- On ne dispose plus du nombre minimal de lits aigus libres pour assurer les soins urgents.
- Selon un étude bâloise, dès qu’un certain seuil d’occupation est atteint (60% pour les petits hôpitaux), la mortalité augmente de 2% par jour, et après plusieurs jours, l’augmentation atteint 3.2% à 4.9%

Conclusion: La situation actuelle ne permet pas de garantir les soins à la population. Elle est dangereuse.

2. La faute aux patients du canton et au manque de personnel Suisse ?

La suppression des lits aigus des hôpitaux de Riaz et à Tafers et de leurs services d'urgences 24/24 a conduit directement à l'engorgement du seul service d'urgences qui reste dans ce canton. Inévitablement, il n'y a pas assez de lits aigus pour transférer tous les patients qui ont besoin d'être hospitalisés. Faute de transfert possible, ces patients monopolisent les urgences et occupent ainsi les places et le personnel, qui a de moins en moins le temps de traiter les urgences dites non-vitales des patients du canton. Cette négligence peut avoir des conséquences très graves, car les longues attentes sont susceptibles de péjorer l'état du patient. Une urgence non-vitale peut se transformer en urgence vitale.

Au lieu de reconnaître que le démantèlement des hôpitaux de proximité n'était pas du tout dans l'intérêt de la sécurité des patients, comme annoncé auparavant, des cadres de l'HFR remettent maintenant la faute sur ces mêmes patients qui, au niveau Suisse, seraient trop consommateurs de soins d'urgence ! Ce n'est pas l'HFR qui a supprimé des lits... ce serait la faute des patients qui sont trop demandeurs de soins aigus.

La fermeture des urgences régionales a par ailleurs provoqué une perte de médecins et de soignants qualifiés, dégoûtés du saccage de leur lieu de travail. La menace du Conseil d'administration de l'HFR de licencier une soixantaine de postes en début d'année 2022 n'a rien arrangé. Avec la suroccupation des lits restants, ceux qui travaillent encore l'HFR ne vont pas tenir encore longtemps avec une telle surcharge. Patients et personnel sont victimes des mêmes décisions dont les conséquences n'avaient pas été mesurées. Il est inutile de se voiler la face et se cacher derrière la situation nationale.

3. L'ambulatorio comme remède proposé et privatisation de l'HFR

Cette suppression de lits aigus s'accompagne dans le sud du canton d'une alternative surprenante et bien mal nommée "centre de santé". Elle annonce un démarchage des patients pour des consultations ambulatoires auprès de spécialistes du privé, qui ne se trouvent pas nécessairement sur le même site, n'offrent qu'une disponibilité à leur bon gré, et visent la maximisation des traitements qui leur rapportent financièrement. Un véritable centre de santé impliquerait une prise en charge interdisciplinaire sur place où la concurrence doit être absente.

Avec le vieillissement de la population, les patients âgés, en raison de leurs comorbidités, nécessitent au contraire davantage d'hospitalisations. Ces dernières années, les hôpitaux ont déjà poussé assez loin le nombre d'hospitalisations qui peuvent être remplacées par des cas ambulatoires, parfois au détriment de la qualité des soins et du suivi régulier des pathologies des patients. Privilégier l'ambulatorio permet aussi à l'Etat de Fribourg de ne pas avoir à rembourser les 55% qu'il doit déboursier pour les cas d'hospitalisation. Celui-ci transfère ainsi le 100% des coûts aux caisses-maladie ; ce qui augure une augmentation toujours plus accrue des primes pour les habitants du canton.

Ce business de la santé s'accompagne d'un risque de privatisation pour tout le personnel de l'HFR. Le rapport KPMG (août 2022) prévoit ainsi comme mesure une « évaluation d'une nouvelle externalisation du nettoyage et réduction des postes par le biais des fluctuations naturelles ». Cela, alors même que le nettoyage sur les sites de Tafers et Meyriez a déjà été confié à une entreprise privée. Pourtant, les entreprises de nettoyage privées pratiquent un véritable dumping salarial et social. La pression pour d'autres privatisations dans le secteur de la logistique – logistique, transports des lits, cuisine – est réelle.

L'objectif de ces centres de santé est d'offrir au secteur privé de nouvelles opportunités de réaliser des bénéfices dans un secteur qui ne devrait pas être soumis à la logique du profit, et qui d'ailleurs va provoquer une concurrence accrue vis-à-vis de l'HFR lui-même. On voit déjà le début de ces logiques dans le cadre du

bloc opératoire ambulatoire de l'HFR, site de Riaz, qui est exploité pour moitié environ par une entreprise privée (Fly Anesthesia), ou encore dans le cadre de privatisations précédentes, comme l'endoscopie ou l'ophtalmologie, qui concernent toujours des activités rentables, ou encore la hotline pour la pédiatrie, facturée 2,50 francs par minute. Ce n'est pas uniquement le secteur de la logistique (au sens large) qui est sous le risque d'une dynamique de privatisation, mais également le secteur de la santé.

4. Un vote sur notre initiative est nécessaire pour sortir de la crise actuelle

La crise de l'HFR n'est plus tenable, ni pour les patients, ni pour le personnel. Cette suroccupation des lits et cette surcharge de travail ne seront pas réglées tant que le nombre de lits aigus n'est pas remis à un niveau réaliste dans le canton. Cela passe obligatoirement par des urgences hospitalières de proximité; ce que demande notre initiative. Sans un service d'urgences 24/24 comme pourvoyeur de patients et porte d'entrée pour les hospitalisations, ce n'est pas possible d'avoir des lits aigus d'orthopédie ou de chirurgie associés à un bloc opératoire ouvert la nuit dans les régions périphériques. Cela permet de juguler le flux de patients aux urgences et de décharger le bloc opératoire de Fribourg la nuit.

Par manque de connaissance du monde hospitalier, une partie de nos politiciens s'est laissée bernier par l'utopie de remplacer les urgences et les hôpitaux de proximité par des ambulances et de multiplier comme par magie le nombre de médecins urgentistes du SMUR. Notre initiative offre une solution claire, simple et rapide à mettre en place. Un récapitulatif:

- 26 août 2020 : Naissance du comité citoyen
- 23 septembre 2020 : Décision en Assemblée citoyenne de lancer une initiative populaire .
- 11 juin 2021 : Notre texte d'initiative est déposé.
- 22 mars 2022 : Adoption du décret par le Grand Conseil.
- 21 juin 2022 : Le Grand Conseil décide de proposer un contre-projet.
- 9 septembre 2022: Le Grand Conseil rejette, à la quasi-unanimité, une motion populaire demandant de mettre un terme au démantèlement des hôpitaux de proximité avant la votation populaire sur notre initiative. Ils se cachent derrière l'autonomie accordée récemment au Conseil d'administration.
- 4 janvier 2023: En pleine crise des lits aigus à l'HFR, le Conseil d'Etat propose par décret au Grand Conseil de repousser le vote sur notre initiative d'une année supplémentaire en prétextant que l'élaboration du contre-projet a "pris du retard".

Devant ce manque de sérieux, est-il possible que les députés du Grand Conseil prennent enfin conscience de l'urgence de la situation et refusent de cautionner plus longtemps ce laisser-aller dangereux pour la sécurité sanitaire des patients du canton ?

De ce constat qu'il manque de lits, qu'il y a surcharge aux urgences, que les déficits augmentent, il convient d'interpeller le Conseil d'administration de l'HFR :

- Est-ce que votre stratégie de centralisation est la bonne ?
- Quel est votre plan d'action et que proposez-vous de concret pour remédier à cette situation ?